

Unité d'Enseignement : 2.10-S1 : Infectiologie, hygiène

Semestre : 1

Compétence : 3

ECTS : 2

Pré-requis

Aucun

Objectifs

Décrire les mécanismes d'action des agents infectieux,
Identifier les règles d'hygiène utilisées dans les établissements de soins et en argumenter l'usage.

Éléments de contenu

Les agents infectieux : les bactéries, virus, champignons, parasites, agents transmissibles non conventionnels, l'écologie microbienne, les mécanismes d'action des agents infectieux sur l'organisme humain : la relation hôte-agent infectieux, les modes de transmission, les facteurs de sensibilité, la notion de résistance.

Les infections afférentes aux soins : épidémies, épidémies iatrogènes, coût des infections, impact social...

Les règles d'hygiène : hygiène hospitalière, hygiène des mains, habillement professionnel, circuits propres et sales dans les établissements de soins.

Les moyens de lutte contre les infections : pré-désinfection, nettoyage, désinfection, décontamination, stérilisation

Précautions standard et précautions complémentaires, isolement protecteur, protocoles d'hygiène

Recommandations pédagogiques

Cet enseignement vise à relier les connaissances scientifiques sur l'infectiologie aux mesures pratiques d'hygiène dans les soins.

La compréhension des mécanismes de l'infection, qui seront repris dans l'UE 2.5 S3 en lien avec les processus inflammatoires et infectieux, leur donne une approche structurée de la transmission infectieuse et des moyens d'y pallier.

La place de cette UE, en premier semestre, permet de donner à l'étudiant les règles d'hygiène nécessaires à son arrivée en stage.

Le lien avec les règles en matière de prescription sont faits et approfondis dans les UE 2.11 S3 et 2.11 S5 Pharmacologie et thérapeutiques.

Modalités d'évaluation

Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage.

Critères d'évaluation

Identification des règles d'hygiène
Pertinence de l'argumentation dans leur utilisation.